



Edition du 02 décembre 2025

CHARTE DES ORGANISATEURS

DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX « CROSS-COUNTRY »

Commission départementale de Running

PREAMBULE :

Avant de présenter une candidature à l'organisation des Championnats départementaux de cross-country, il est recommandé au club candidat d'avoir au préalable organisé un cross sur le lieu et dans les conditions proposées, lors des années antérieures.

Le futur Organisateur (Club ou entente de club) devra

- 1)- Être Affilié auprès de la Fédération Française d'Athlétisme.**
- 2)- Avoir au préalable à toute candidature pris connaissance et signé la charte d'Organisation des Championnats Départementaux de Cross du Comité Départemental 37. (Téléchargeable à partir du site du CD 37 : <https://comiteathletisme37.fr> Rubrique Le comité – Documents Officiels)**
- 3)- Présenter sa candidature au préalable à la CDR et à l'occasion de la CSO37 du mois de juin maxi précédent l'édition. Cette organisation sera ensuite validée pour acceptation par le Comité Directeur seul habilité à accepter au non cette candidature.**
- 4)- Etre assuré de la réservation du lieu de l'Organisation auprès du propriétaire du site.**
- 5)-Faire respecter auprès de la Municipalité son engagement à aider l'Organisateur par tous les moyens pouvant être mis à sa disposition.**
- 6)- Minimum 6 semaines avant la compétition, sans considération des visites sur le site de la Commission Départementale du Running , organiser une réunion avec cette Commission permettant de reprendre point par point les divers éléments repris dans cette charte.**
- 7)- Avant la compétition établir une plaquette de la manifestation avec règlement horaires distances et plans distribuée un mois avant la compétition.**

GENERALITES :

Art :1) - Tutelle d'Organisation

La C.S.O. Départementale via la Commission du Running a autorité auprès du club organisateur pour tout ce qui concerne :

- Le tracé*
- Les Horaires des Courses*
- et la logistique (Officiels – Secrétariat – Rappel des Règlements Fédéraux ...).*

L'organisateur est placé sous la tutelle du Comité Départemental 37, et de la Commission départementale du Running, avec le soutien de la CSO, qui veillera à l'application du règlement de l'épreuve établi pour la circonstance en liaison avec les juges arbitres. L'organisateur inscrira la compétition dans Calorg, le calendrier officiel FFA.

Art :2) - Horaires et Distances

Les horaires seront composés en fonction des analyses des éditions précédentes afin d'assurer une cohérence entre départ et présence sur le parcours des coureurs de la course précédente. Ils seront soumis à accord de la CDR, CSO37 et des juges arbitres.

*Catégorie Eveil athlétique (7-9ans) : Des animations, dans lesquelles il n'y a pas de départ en ligne, (sans chronométrage, ni classement établi sur la vitesse réalisée) peuvent être prévues, comme endurance 8mn, biathlon vortex, Anim Cross (manège) ou Cross Athlon.
Cette organisation peut être applicable pour les poussins.*

Les distances devront être en conformité aux cahiers des règlements fédéraux en vigueur au moment des Championnats Départementaux, voir :

- Règlement Sportif (Règles Techniques des Compétitions).
- Règlements généraux de la FFA.
- Livret des règlements (période hivernale)
- Règlements des manifestations Hors Stade
 - Règlement de la compétition.

Art : 3) - Le Jury :

Le Directeur de la réunion sera le Président du Comité Départemental d'Indre et Loire d'athlétisme 37.

L'ensemble du jury officiel

- *Le ou les juges arbitres,*
- *Starters,*
- *Secrétaires Logica,*
- *Chronométrage informatique,*
- *Chronométreurs manuels,*
- *Aides starters,*
- *Juges aux arrivées,*
- *Commissaires sur le parcours,*
- *Speaker,*

sera mis en place par le comité en accord avec le club organisateur.

Le Club organisateur fournira si nécessaire un jury complémentaire pour assurer la bonne organisation globale de la compétition, à la demande du comité 37 et voir Art 5.

Art :4) - Circuit :

Zone Départ :

- **Signalétique** : La zone de départ devra être clairement identifiée, par un moyen approprié (banderole, arche etc.) et par des indications par fléchages à partir de la zone du retrait des dossards ou du secrétariat.
- **Le point de départ**, sera matérialisé par une ligne blanche visible et large.
- **La largeur** sera de 30m mini, à 50m (quand le site le permet). Un renouvellement du traçage de la ligne durant la compétition doit être prévu.
- **La zone de départ** devra être idéalement de 150m, en entonnoir si possible (si le site le permet, sinon, prévoir mini 100m), avant d'atteindre l'accès aux parcours.
- Ne pas avoir un étranglement trop rapide et éviter le virage en angle droit en bout de ligne droite.
- Prévoir une corde d'arrêt à 100 m de la ligne de départ en cas de faux départ.
- **La zone devra être sécurisée** à l'aide de barrières reliées entre elles sur au moins 50m, positionnées de chaque côté de l'aire de départ, celle-ci peuvent être reliées par du ruban appelé « rubalise au-delà des 50m, et sur 5 à 10m sur l'arrière de la ligne de départ.

- **Un ou des barnums** peuvent être prévus derrière la ligne (zone fermée) si le départ est loin des vestiaires, afin que les coureurs ou le starter soit à l'abri en cas de froid ou intempéries, avant le départ.

Parcours :

Il doit être tracé en terrain naturel vallonné, à découvert ou boisé sauf pour le départ, avec des virages larges, en épingle, à angle droit, ou en courbe.

Si possible, faire en sorte que le circuit présente une bonne visibilité pour les spectateurs.

Boucles :

- Il est recommandé de prévoir 3 à 4 boucles afin d'ajuster les distances par catégories.

En général, les **distances des différentes boucles** sont approximativement de :

- 700m à 800m,
- 1100m à 1200m,
- 1500m à 1600m,
- 2000m à 2300m.
- Ces distances ne tiennent pas compte des zones de départ et d'arrivée qui devront être ajoutées au calcul de distance totale en respectant les règles FFA.

Ces boucles devront être identifiées par des couleurs et fléchées à l'aide de moyen appropriés résistant à la pluie (flèches métalliques ou en bois).

En règle générale, les couleurs utilisées sont (Vert : petite - Bleu : moyenne - Rouge : grande - Noir pour autre boucle)

- La **largeur du parcours** sera au minimum de 3 à 4m, voire 5m pour la zone arrivée.
- **Pas plus de 10% de devers** sur la boucle.
- **Les boucles sont effectuées de la plus petite à la plus grande.**
- **Eviter pour les plus petites boucles des obstacles ou montées trop dures.**
- **Eviter les traversées de route macadamisée** ou les recouvrir d'herbe, de terre, de déchets végétaux ou de moquette avec du sable.
- **Si le site le permet, éviter les longues lignes droites** à l'exception du départ et de l'arrivée.
- **Baliser le parcours des deux côtés** avec du **ruban** sur toute la **longueur du parcours** (sauf s'il y a des barrières naturelles) ou autre moyen approprié afin d'assurer la sécurité et maintenir les spectateurs en dehors du parcours.
- **Proscrir l'utilisation de piquets en fer sans protection** à leur extrémité.
- **Eviter le bord de clôture de type fil de fer barbelé.**
- **Utiliser des barrières aux endroits cruciaux** (zone de départ et arrivée, dérivations, traversée de spectateurs...)

Zone d'Arrivée :

- **Signalétique** : La zone de d'arrivée devra être clairement identifiée, par un moyen approprié (banderole, arche etc.).
- **Le point d'arrivée**, sera matérialisé par une ligne blanche visible et large sur une longueur de 5 à 6m.
- **La longueur de la ligne droite d'arrivée** doit être de préférence de 80m, si le site le permet (sinon 50m mini), sur une zone plate.
- **Toute l'aire d'arrivée** doit être **sécurisée et fermée au public**, à l'aide de barrières reliées entre elle, si possible sur 80m, (sinon 50m mini), sur 10m après la ligne d'arrivée.
- **Au moins 3 couloirs** d'une **largeur d'environ 70cm chacun**, seront **aménagés**, 10m après la ligne d'arrivée, Les couloirs devront avoir au moins une longueur de 15 à 20m mini.
- Prévoir des **cordes pour répartition des coureurs dans les couloirs, et des épingle**s pour les dossards (si nécessaire) et un relevé manuel ou/et informatique des dossards.

- **Prévoir un stand ou abris suffisamment grand, pour les chronométreurs et juges aux arrivées.**
- **Si la gestion de la course s'effectue avec des transpondeurs (puce au dos) une caméra d'arrivée devra être utilisée**
- **Au moins 3 couloirs d'une largeur d'environ 70cm chacun, seront aménagés, 10m après la ligne d'arrivée, Les couloirs devront avoir au moins une longueur de 15 à 20m mini.**
- **Prévoir des cordes pour répartition des coureurs dans les couloirs, et des épingles pour les dossards (si nécessaire) et un relevé manuel ou/et informatique des dossards.**
- **Un stand de ravitaillement succins avec une aire de secours et un stand de récupération peut être prévu.**

Art :5) - Commissaires de Course :

Les Clubs participants devront présenter 2 commissaires de course afin d'assurer les besoins de l'organisation sur le parcours et/ou aux départ et arrivée. Cette condition n'exclue pas la présence de commissaires issus du club organisateur.

Art :6) - Logistique

Matériel minimum :

- **Un local assez grand avec des prises électriques (prévoir des rallonges et multiprises) pour le secrétariat**
- **Prises électriques pour l'ordinateur du chronométrage.**
- **Un photocopieur avec papier correspondant.**
- **Micro-ordinateur avec logiciels à jour.**
- **Il est recommandé de positionner le secrétariat Logica à proximité de l'arrivée, avec un accès limité.**
- **Animation et sonorisation.**
La sono doit pouvoir être audible aux points éloignés (Départs, arrivées, croisements, etc).
- **Talkie-walkie** (*Les commissaires de course situés sur des points névralgiques doivent être équipés, ainsi que les juges arbitres, starters, responsables arrivée et départ, animateur, responsable de l'organisation et secouristes*).
- **Un stand d'arrivée avec alimentation électrique.**
- **Un local avec WC hommes et femmes distincts, bureau de médecin, salle d'attente pour Contrôle anti-dopage (sur le site ou proche). Voir règlement de l'épreuve.**
Un fléchage visible indiquant le lieu des locaux anti-dopage sera mis en place avant le début de la compétition (dès la zone d'arrivée).
- **Prévoir un nombre suffisant de barrières pour les départs et arrivées et les zones critiques.**
- **Prévoir des dossards distinctifs pour les Non Licenciés et licenciés Hors département,** ils doivent être impérativement de couleur différente aux dossards du département.
- **Le cas échéant : Prévoir des marquages pour différencier les Masters Femmes des seniors femmes, les espoirs des seniors et les masters hommes des seniors en cas de course commune. (dossards complémentaires dans le dos) Voir règlement des championnats.**

Parking

Prévoir des aires de parking assez grandes au plus près de la manifestation pour bus (4 ou 5) et pour les voitures (250).

Situation géographique :

La plaquette prévoira un plan de situation géographique et d'accès au site avec fléchage du lieu du cross.

Plans du parcours

La spécification en couleur des différents parcours sera précisée sur un plan avec détail des distances de chaque boucle, départ, arrivée.

Indiquer les lieux importants (secrétariat, vestiaires, locaux anti-dopage, etc).

Service médical

Les règles des courses hors stades s'appliquent, voir livret des règlements du running

Il y a obligation de s'adjoindre :

- *Médecin et association ou société de secourisme durant la durée de la compétition (1 heure avant jusqu'à la fin des épreuves).*
- *Le service Médical devra être visible. Si des boucles sont éloignées, identifier les accès, prévoir un barnum avec secouriste à proximité de l'arrivée.*

Vestiaires /Sanitaires

Des vestiaires et sanitaires propres seront en place, en quantité nécessaire. Des douches, et des locaux chauffés étant fortement souhaités, si le site le permet.

Résultats

- **Voir règlement de l'épreuve** concernant les délais d'affichage et réclamations.
- *Un panneau d'affichage accessible et abrité si nécessaire devra être mis en place*

Restauration

- *Le club organisateur installera un secteur (buvette- casse-croûtes) à sa convenance.*
 - *Les bénéfices seront sa propriété (buvette, publicité, subventions etc.)*
 - *Les repas des Officiels seront pris en charge par le Comité 37 payable sur présentation de la liste du jury validée par le juge arbitre.*
- Afin que les jurys puissent manger, il est recommandé de prévoir un stand à part pour servir les bénévoles, le temps de coupure étant très court.*

Art:7-) Récompenses

Le Comité FFA 37 récompense les trois premiers des courses Benjamins à Master.

Des médailles seront distribuées aux petites catégories (EA, PO), elles sont offertes par le Comité FFA 37.

Les récompenses par équipe seront offertes par le Comité et le club organisateur (par ex : coupes Partenaires ou collectivités locales).

Approbation

Cette charte d'organisation d'un Championnat Départemental de cross téléchargeable à partir du site du C. D . 37

Elle deviendra une convention après confirmation et signature par le, le Président du Comité FFA 37, le Président de la CDR et le Président ou le Représentant du Club organisateur.

Le non-respect des obligations définies par cette Charte d'Organisation impliquera la désignation d'un nouvel organisateur par le Comité Directeur du CD 37

FAITA TOURS LE

Le Président (ou représentant légal) du club organisateur
Précédé de la mention (Manuscrite) Bon pour Accord

Date :

Nom du Signataire :

Le Président de la CDR 37

Date :

Signature :

Le Président du comité FFA 37

Date :

Signature :